

Le n° BEA est le numéro national délivré à chaque titulaire du baccalauréat français.

Il se trouve sur le relevé de notes du baccalauréat si ce dernier a été passé après 1996.

Il devient INE lorsque l'étudiant s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le n° INE ou BEA est un n° à 11 caractères (chiffres et lettres confondus), et se trouve sur votre dernière carte d'étudiant, si vous avez déjà été inscrit en université.

Si votre dernière inscription en université française est antérieure à 1996 vous ne possédez pas de ni de n° BEA ni de n° INE et la faculté vous en attribuera un.

**Les étudiants étrangers qui n'ont pas un baccalauréat français et qui n'ont jamais été inscrits en université n'ont pas de n° BEA ou INE**

**L'université leur attribuera un° lors de la saisie de leur inscription.**